

Les Frais du PER Individuel : Groupama Nouvelle Vie

Afin de renforcer la transparence des frais sur ces contrats, Groupama Gan Vie s'engage à mettre à jour annuellement les informations ci-dessous
Dernière mise à jour le 01 septembre 2023

Remarques introductives

- Les frais de gestion du plan correspondent à des frais prélevés directement par l'assureur sur l'encours en Unité de Compte ou en Euros. Peuvent s'y ajouter des frais selon le mode de gestion retenu.
- Les frais de gestion des Unités de Compte correspondent aux frais prélevés par les sociétés de gestion et se répercutent sur la performance de celles-ci. Les rétrocessions de commissions correspondent à la part rétrocédée à l'assureur au titre de la distribution des Unités de Compte.
- Les frais de gestion des fonds ont été calculés sur la base d'une **moyenne** des frais de l'univers d'investissement disponible. Il s'agit donc d'une **moyenne** et la valeur exacte dépendra des Unités de Compte constituant l'encours du client.

	Groupama Nouvelle Vie
Montant minimal de versement	50 €/mois ou 300 € en versement libre
Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat	15 €

Frais annuels	
Frais de gestion du plan	
Frais des supports fonds euros	0,70%
Frais des supports unités de compte	0,96%
Gestion pilotée par horizon	-

Frais de gestion des fonds	
1/ Gestion libre	
Fonds actions (moyenne)	1,83%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,89%
Fonds obligations (moyenne)	1,00%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,56%
Fonds immobilier (moyenne)	1,83%
dont taux de rétrocessions de commissions	1,00%
Fonds diversifiés (moyenne)	1,48%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,85%
2/ Gestion pilotée par horizon	
Gestion pilotée par horizon (allocation 20 ans avant le départ à la retraite)	
Profil prudent (moyenne)	1,42%
dont taux de rétrocessions de commissions	0,91%
Profil équilibré (moyenne)	1,60%
dont taux de rétrocessions de commissions	1,00%
Profil dynamique (moyenne)	1,69%
dont taux de rétrocessions de commissions	1,04%
Gestion déléguée évolutive*	n.a.
Gestion déléguée évolutive	n.a.

Autres Frais annuels	
Frais proportionnels	5 euros (frais associatifs annuels)
Frais ponctuels par opération (taux maximal)	-

Frais de changement de modes de gestion (en % ou €)	
Frais sur versement	4,50%
Frais de changement de modes de gestion (en % ou €)	-
Frais d'arbitrage proportionnel ou forfaitaires	-
Frais d'arbitrage - nombre d'arbitrages gratuits par an	-
Frais de transferts sortant vers un autre produit	1% si moins de 5 ans 0% au-delà
Frais sur les versements de rente	3,00%
Frais de rachat	-

Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles
Groupama Gan Vie

Société anonyme au capital de 1 371 100 605 euros - 340 427 616 RCS Paris - APE : 6511Z. Siège social : 8-10, rue d'Astorg - 75008 Paris.
www.groupama.fr

Entreprises régies par le Code des assurances.



Groupama